



Carole DELGA  
Ancienne ministre  
Présidente

Toulouse, le 23 octobre 2023

**Mesdames et Messieurs les  
secrétaires et porte-parole des  
organisations syndicales  
représentatives de la Région  
Occitanie**

**NOS RÉF. :** CD/SM/CV/LP

**AFFAIRE SUIVIE PAR :** Cécile VEDEL

**OBJET : Réponse à votre lettre ouverte du 07 septembre 2023**

Mesdames, Messieurs,

Après deux lettres ouvertes, un refus de votre part de siéger à la réunion d'échange que je vous proposais avec mon administration le 8 septembre dernier, et enfin votre refus de siéger au CST du 12 octobre, je veux revenir sur les conditions du dialogue social dans notre collectivité, que vous avez-vous-même voulu interrompre.

Alors que les modalités du dialogue social ont fait l'objet d'un protocole partagé que vous avez tous et toutes accepté, vous dénoncez aujourd'hui la mise à mal de ce dialogue, refusant tout échange avec l'administration pour n'avoir affaire qu'à moi. Comme toujours, je me rendrai disponible, mais je regrette cette posture.

Vous dénoncez à plusieurs reprises « passages en force » et « inutilité » des groupes de travail tels qu'ils sont conduits au motif notamment qu'ils ne laisseraient pas de place à la négociation.

Permettez-moi de vous rappeler que c'est ensemble que nous avons voulu maintenir le paritarisme dans les instances, permettant ainsi aux représentant.e.s de la collectivité de s'exprimer d'une manière distincte mais dans le débat avec les élus et les services régionaux : lorsque l'avis du CST est sollicité, c'est aussi votre avis qui est pris en considération.

Mais je veux vous rappeler aussi que cet avis est consultatif, ce qui signifie qu'il m'appartient ensuite de décider de la conduite à tenir, et je l'assume toujours pleinement : c'est justement parce que des groupes de travail thématiques sont organisés, parfois au long cours sur les sujets qui le nécessitent, que lorsque ceux-ci arrivent en instance, ils sont réputés aboutis. Cela ne signifie pas que nous sommes d'accord sur tout. Je ne peux donc pas vous laisser écrire que « l'administration est passée en force », sauf à considérer que c'est le cas dès lors que toutes vos demandes ne sont pas prises en compte.

Dans le fond il me semble qu'il n'y a pas de sujet de désaccord qui ne puisse être dépassé, pas davantage que de lutte à mener contre un employeur qui, à défaut d'être exemplaire, traite avec respect et considération les agents qui, au quotidien, font le service public régional.

Ayant toujours à cœur de vous laisser la place qu'il vous revient, car elle est indispensable à mes yeux, je ne comprends pas et regrette votre attitude car, vous en conviendrez avec moi : un dialogue social sans dialogue est impossible.

Je vous recevrai donc le 21 novembre prochain pour échanger sur vos revendications mais aussi sur les grands chantiers que je souhaite voir avancer tant en matière de compétences, de lutte contre l'absentéisme et d'amélioration des conditions de travail, que de défense du service public régional.

**Carole DELGA**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Carole Delga'.